RAPPORT ANNUEL

FLEXIGESTION PATRIMOINE

Fonds commun de placement

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

CARACTERISTIQUES DE L'OPC

Forme juridique : FCP

• L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice. Il a pour objectif de gestion, la recherche d'une performance nette des frais, sur une durée de placement recommandée supérieure de 5 ans, en s'exposant aux marchés d'actions internationales, aux obligations et autres titres de créances internationaux par le biais d'investissements en titres vifs ou via des parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA.Afin de réaliser l'objectif de gestion, le gérant utilise de façon discrétionnaire une gestion dynamique et flexible d'OPCVM, de FIA et/ou de fonds d'investissement.

• Stratégie d'investissement

La stratégie utilisée procède des éléments suivants :
Une définition de l'allocation stratégique de long terme en OPCVM, en FIA et/ou fonds d'investissement.
Une gestion flexible de la construction de portefeuille : une sélection d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement est effectuée en fonction de critères quantitatifs et qualitatifs (Société de Gestion, gérant, process). Cette construction a pour vocation d'être évolutive et dynamique dans le temps.
Une gestion flexible entre les stratégies actions, actions neutre au marché et taux.
La stratégie d'actions neutre au marché a comme objectif d'être décorrelée des marchés. Cette stratégie est réalisée avec des OPC long short neutres au marché et des produits synthétiques long short neutres au marché constitués de fonds actions couverts à due proportion par des contrats financiers de même nature.
Le gérant adoptera une gestion flexible sur les marchés internationaux. Il n'y a pas de zone géographique prépondérante. Puis, compte tenu de l'allocation
stratégique décidée en comité de gestion de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT et dans la limite de sa marge de manoeuvre, le gérant dispose d'une latitude pour construire son portefeuille.
Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.
Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) sont une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont.
L'OPCVM s'engage à respecter les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :
De 0 % à 70 % aux marchés d'actions, de toutes zones géographiques y compris de pays émergents, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :
- de 0 % à 50 % aux marchés des actions de pays émergents.
- de 0 % à 50 % aux marchés des actions de petite capitalisation < 3 milliards d'euros.
De 30 % à 100 % en cumul : aux produits de taux, de toutes zones géographiques y compris de pays émergents, de toutes notations y compris spéculatives selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation à
la stratégie actions neutre au marché.
De 0 % à 100 % au risque de change sur des devises hors euro.
La fourchette de sensibilité de l'OPCVM au risque de taux est comprise entre 8 et +8.
Il peut être investi :
- en actions,
- en titres de créances et instruments du marché monétaire,
Au-delà de 20% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, et jusqu'à 30% en Fonds d'Investissement à Vocation Générale de droit français, répondant aux conditions de l'article R.21413 du Code Monétaire et Financier
Il peut également intervenir sur les :

- contrats financiers à terme ferme ou optionnels utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition aux risques d'action, de taux et de change. L'effet de levier indicatif est de 150%.
- dépôts, emprunts d'espèces

COMMENTAIRE DE GESTION

L'année 2025 aura été marquée par une alternance de phases d'euphorie et de fortes tensions, dans un environnement dominé par deux thématiques structurantes : le retour de Donald Trump sur le devant de la scène politique internationale et l'accélération – puis la remise en question – de la thématique de l'intelligence artificielle.

L'année avait débuté sur une note particulièrement favorable. Les marchés actions ont bénéficié d'un environnement macroéconomique jugé constructif : croissance encore solide, inflation en reflux progressif et anticipation de politiques monétaires plus accommodantes. Dans ce climat, l'appétit pour le risque était élevé et la thématique de l'intelligence artificielle continuait de jouer un rôle central, notamment aux États-Unis.
Le fonds abordait ainsi l'année avec une exposition élevée aux actions, en particulier aux actions américaines et aux valeurs de croissance. Cette allocation s'inscrivait dans la continuité des performances excepxionnelles enregistrées par les grandes valeurs technologiques au cours des années précédentes.
Dès février toutefois, un premier signal de fragilité est apparu avec l'annonce des avancées spectaculaires de DeepSeek, un modèle d'intelligence artificielle chinois à architecture ouverte, capable de rivaliser avec les modèles occidentaux. La réaction des marchés a été immédiate, avec une baisse d'environ 3 % du Nasdaq le jour de l'annonce. Cet épisode a mis en lumière les interrogations croissantes des investisseurs sur la soutenabilité des dépenses massives engagées par les acteurs technologiques américains, dont les investissements représentent désormais près de 20 % de leur chiffre d'affaires. Dans ce contexte, nous avons réduit progressivement notre exposition aux actions américaines, en particulier aux valeurs de croissance les plus sensibles aux valorisations élevées.

Le véritable tournant de l'année est intervenu en avril avec le « Liberation Day » annoncé par Donald Trump. Les déclarations sur l'instauration de droits de douane massifs et la relance d'une guerre commerciale ont provoqué une violente correction des marchés, de l'ordre de -15 % sur les principaux indices mondiaux.
Au-delà de l'impact immédiat sur les actifs risqués, cet épisode a ravivé les craintes d'un changement profond de l'ordre économique mondial. La remise en cause des alliances traditionnelles, y compris avec l'Europe et le Canada, a nourri les anticipations de récession mondiale et de résurgence de l'inflation. Dans ce climat d'incertitude accrue, nous avons adopxé une posture plus prudente, réduisant l'exposition aux actions et privilégiant une approche défensive.
Avec le recul, cette prudence s'est révélée en partie excessive. Contrairement aux scénarios les plus pessimistes, la récession redoutée ne s'est pas matérialisée. La croissance est restée résiliente et, au fil des mois, Donald Trump a adopxé un ton plus conciliant dans les négociations commerciales. Cette évolution a permis la poursuite du mouvement de désinflation amorcé après la période Covid.

À partir de l'été, les marchés ont entamé un redressement significatif, soutenus par des résultats d'entreprises globalement solides, des politiques de relance budgétaire – notamment en Allemagne dès le mois de mars – et surtout par l'assouplissement des politiques monétaires. Dans ce contexte, nous avons renforcé progressivement notre exposition aux actions, profitant notamment des premières baisses de taux de la Réserve fédérale américaine à partir de juillet.
Sur le plan sectoriel, l'année 2025 a été marquée par la forte surperformance des banques européennes, qui ont progressé de près de +67 %, bien au-delà du Stoxx 600. Cette performance s'explique par l'amélioration de la marge nette d'intérêts et par des résultats solides sur les neuf premiers mois de l'année. Fidèles à notre approche, nous avons privilégié les gestions « value » sur les actions européennes, qui ont pleinement bénéficié de cette rotation sectorielle.

La thématique de l'intelligence artificielle est restée centrale aux États-Unis, mais avec une approche plus sélective. Au-delà des fournisseurs de semi-conducteurs comme Nvidia, nous avons cherché à identifier les gagnants indirects de l'IA (énergie, infrastructures), tout en restant vigilants face aux valorisations élevées, aux investissements colossaux annoncés par les hyperscalers (près de 600 milliards de dollars de capex attendus en 2026) et aux risques de disrupxion pour certains secteurs, comme les software ou les agences de publicité.

L'année 2025 a également été marquée par une forte défiance vis-à-vis du dollar, qui a reculé d'environ 12 % sur l'année. Nous avions partiellement couvert notre exposition au billet vert, ce qui a permis d'atténuer l'impact de cette baisse. Cette faiblesse du dollar, combinée aux tensions géopolitiques, a favorisé une hausse spectaculaire de l'or (+65 %). Nos investissements dans les valeurs minières aurifères ont constitué un moteur important de performance.
Les marchés émergents ont également délivré des rendements solides. Les baisses de taux de la Fed, la dépréciation du dollar et la diffusion du thème de l'IA ont soutenu cette classe d'actifs, sur laquelle nous étions fortement investis.

Sur le segment obligataire, nous avons conservé une exposition significative, avec une sensibilité moyenne autour de 2,5. L'allocation restait largement orientée vers le crédit, incluant des obligations d'entreprises, des dettes subordonnées, du high yield et de la dette émergente. Malgré des spreads historiquement serrés, nous avons estimé que le risque d'écartement restait limité et avons privilégié le portage attractif offert par ces segments.
Les banques centrales ont globalement assoupli leurs politiques en 2025. La BCE a abaissé son taux de dépôt de 100 points de base, de 3 % à 2 %, dans un contexte de retour de l'inflation vers la cible de 2 %, tout en signalant en fin d'année une pause probable. Aux États-Unis, la Fed a procédé à trois baisses de 25 points de base à partir de sepxembre, portant les Fed Funds à 3,50 %-3,75 %, malgré les pressions politiques. Estimant que ces baisses étaient largement intégrées par les marchés, nous avons réduit la sensibilité du portefeuille à l'automne et adopxé une position vendeuse sur les taux américains.

Au Japon, le relèvement des taux de la BoJ à 0,75 %, motivé par une inflation persistante, n'a pas permis au yen de se redresser, ce qui nous a pénalisé. Nous avions initié des positions dans la devise nippone en guise de diversification.

Au 31 décembre 2025, le fonds Flexigestion Patrimoine est exposé à un risque actions de 44.47%, à un risque taux de 50.21%, le reste étant composé de stratégies alternatives ou de positions en devises. Sa performance est de +6.34% sur l'exercice 2025 pour la part RC, de 6.53% pour la part S, et de +6.74% pour la part IC.

• Règlement SFDR et Taxonomie

Article 8
La stratégie d'investissement de l'OPC intègre des critères extra-financiers selon une méthodologie développée par le département d'analyse extra financière de Crédit Mutuel Asset Management visant à exclure les valeurs les moins bien notées en matière environnementale, sociale et de gouvernance afin de réduire notamment l'impact du risque de durabilité auquel l'OPC est exposé.
L'équipe de gestion s'attache à prendre en compte dans ses décisions d'investissement les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques considérées comme durables au regard du règlement « Taxonomie » (UE) 2020/852.
Les principales incidences négatives sont également prises en compte dans la stratégie d'investissement.
Crédit Mutuel Asset Management applique sur l'ensemble de sa gamme d'OPC :
- une politique de suivi des controverses visant à détecter les valeurs sur lesquelles des controverses apparaissent. En fonction de l'analyse menée, les valeurs concernées sont maintenues ou exclues,
- une politique d'exclusion sectorielle stricte disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html
Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements qui sont qualifiés d'investissement durable au sens du Règlement « SFDR » (UE) 2019/2088.
Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durable sur le plan environnemental.

Le disclaimer de l'Addendum figure en dernière page du rapport annuel.

• Doctrine AMF

Engagé dans les critères ESG
La gestion de cet OPC repose sur des objectifs mesurables de prise en compte des critères extra-financiers qui constituent une des composantes de la gestion mais leur poids dans la décision finale n'est pas défini en amont. Cette prise en compte des critères extra-financiers est matérialisée par une note ou un indicateur extra-financier supérieure à celle de l'univers d'investissement.

• Politique sectorielle

La politique d'exclusion sectorielle en vigueur est disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management :
https://www.creditmutuel-am.eu/fr/professionnels/finance-responsable/politiques-sectorielles.html

• Frais de gestion indirects calculés

4 206 639,68 EUR

• Article 29

En vertu du décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021 de l'article 29 de la Loi Energie Climat, les informations à communiquer font dorénavant l'objet d'un rapport spécifique publié au plus tard le 30 juin de chaque année sur le site de Crédit Mutuel Asset Management sur la page suivante, où sont également accessibles toutes les informations sur la démarche ESG de la SGP :
Finance responsable | Crédit Mutuel Asset Management - Non professionnels (creditmutuel-am.eu)

• Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières,

opération d’achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d’échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE

• INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

• Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est consultable sur le site internet :

www.creditmutuel-am.eu et/ou auprès de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT, 128 Bd Raspail – 75006 PARIS.

• Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément au Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social. La politique de vote s'inscrit dans le prolongement de la politique d'investissement, dont l'objectif est la recherche d'une performance régulière sur le long terme dans le respect des orientations de gestion des fonds. Elle intègre les particularités de chaque pays en termes de droit des sociétés et de gouvernement d'entreprise. Les principes de la politique de vote de CREDIT MUTUEL ASSET MANAGEMENT sont les suivants :

- respect des droits des actionnaires minoritaires et équité entre les actionnaires,
- transparence et qualité des informations fournies aux actionnaires,
- équilibre des pouvoirs entre les organes de direction,
- pérennité et intégration de la stratégie long terme des entreprises,
- soutien des meilleures pratiques de gouvernement d'entreprise. Dans les fonds d'actionnariat salarié, les droits de vote attachés aux titres de l'entreprise sont exercés par le Conseil de surveillance.

• Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

Les intermédiaires sélectionnés figurent sur une liste établie et revue au moins une fois par an par la société de gestion. La méthode retenue est un scoring global annuel de chaque intermédiaire permettant de lui attribuer une note qui conditionne son maintien ou non dans la liste des intermédiaires autorisés. La note obtenue est basée sur les éléments spécifiques et considérés comme déterminants. Il s'agit par ordre d'importance décroissante :

de l'engagement de la part de l'intermédiaire sur les quantités à négocier et à livrer, de la qualité de l'exécution, de la réactivité lors de la réception/passation d'ordres, du nombre d'incidents de règlement/livraison, de la pertinence des informations communiquées. Le respect des tarifs négociés conditionne le maintien de l'intermédiaire dans la liste.

• Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de la valeur en risque absolue.

Pour mémoire, depuis le 01/10/2024, une VaR est calculée sur le fonds nourricier comme un fonds classique.
- Pour chaque fonds, 3 calculs différents sont effectués :
VaR historique, VaR paramétrique, VaR Monte Carlo.
Nous reportons la pire des 3.

- Les données Min/Max/Moyenne pour chaque fonds sont calculées sur une base mensuelle :
ici celle du mois de décembre 2025.
.

Méthode VAR			
Levier au 31/12/2025	**Niveau minimum**	**Niveau maximum**	**Niveau moyen**
150%	3,08%	8,39%	5,88%

• Politique de rémunération

La Politique de rémunération des Sociétés de Gestion du Groupe La Française encadre la rémunération de l'ensemble des membres du personnel.

Le Groupe La Française veille au respect d'une politique de rémunération, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts. Elle promeut une gestion saine et efficace du risque et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, le règlement et les documents constitutifs des FIA ou OPCVM ou incompatibles avec l'intérêt des clients.

A- Processus Opérationnel

Le comité des Nominations et des Rémunérations de GLF a pour mission de déterminer et de mettre en œuvre les actions nécessaires au respect par la filière de ses obligations réglementaires en la matière. Il rend compte de ses travaux au conseil de surveillance de GLF, qui les soumettra à l'approbation du comité des Nominations et des Rémunérations faitier Crédit Mutuel Alliance Fédérale.
En complément de la supervision du calcul du bonus pool, le comité des Nominations et des Rémunérations de GLF propose les rémunérations des membres du directoire du Groupe La Française, des responsables des lignes métiers, ainsi que celles des responsables des fonctions de contrôle (c'est-à-dire le directeur des risques, de la Conformité et du contrôle interne actifs cotés, le directeur des risques, de la Conformité et du contrôle interne actifs non cotés, le directeur du Pilotage des risques et risques opérationnels, DPO, le directeur Juridique et Conformité Distribution & Transverse).
Ces propositions sont soumises à l'approbation du comité des Nominations et des Rémunérations faitier Crédit Mutuel Alliance Fédérale.
Les recommandations du comité des Nominations et des Rémunérations de GLF s'inscrivent dans le cadre des lignes directrices de Crédit Mutuel Alliance Fédérale) sur la gestion de rémunérations (individuelles et collectives) et des carrières des membres des CODIR-COMEX.

B- Personnel Identifié

Pour les Sociétés de Gestion on entend par Personnel Identifié les personnes suivantes, lorsque leurs activités professionnelles ont une incidence substantielle sur les profils de risques des Société de Gestion ou des FIA ou OPCVM qu'ils gèrent :
- Les gérants ;
- Les membres de la Direction Générale ;

- Les preneurs de risques c'est-à-dire les membres du personnel occupant des postes clés ayant une influence notable sur les décisions d'investissement et la gestion des risques ;
- Les personnes exerçant une fonction de contrôle ;
- Les personnes placées sous l'autorité des Sociétés de Gestion qui, au vu de leur rémunération globale, se situent dans la même tranche de rémunération que les membres de la Direction Générale et des preneurs de risques.

C- Rémunérations

La Politique de Rémunération repose sur et met en place les principes suivants :

- L'équité : La Française veille au respect d'une Politique, source de valorisation et de motivation pour ses équipes et s'assure qu'à niveau de poste et de responsabilité équivalent, les rémunérations soient attribuées avec équité. Le respect de l'équité intervient tant lors des recrutements qu'au cours de la vie du contrat de travail et concerne plus particulièrement l'égalité salariale entre hommes et femmes.
- L'alignement des intérêts : la Politique contribue activement à l'attraction de nouveaux talents, à la fidélisation et à la motivation des collaborateurs, ainsi qu'à la performance de La Française sur le long terme, dans l'intérêt de ses clients, de ses actionnaires et de ses collaborateurs.
- La valorisation de la performance associée à une maitrise du risque, dans le respect des réglementations applicables : le montant total des rémunérations ne doit pas entraver la capacité de La Française à renforcer le niveau de ses fonds propres. L'enveloppe de rémunération variable affectée aux collaborateurs concernés doit être cohérente non seulement avec les objectifs individuels qui lui sont assignés, mais également avec les objectifs du département auquel ils appartiennent.

La Française attache une importance particulière au lien entre le processus annuel d'appréciation individuelle des compétences et des performances qualitatives et quantitatives et l'évolution des rémunérations, qui ne peuvent être dissociés. La Française s'engage notamment à promouvoir la performance de manière constante en prenant en considération lors de la détermination de la rémunération, les risques, ainsi que la réalisation d'objectifs de performance individuels et collectifs ambitieux, n'encourageant pas de comportements inappropriés, et visant au respect des valeurs du Groupe.

La Française a ainsi fait de la philosophie d'alignement entre ses résultats et les rémunérations l'une de ses priorités. L'absence de résultat ou des résultats insatisfaisants peuvent entrainer la diminution ou l'absence de versement de la rémunération variable.

La Française tient à soumettre le système de rémunération à une gouvernance d'entreprise établie ainsi qu'à une stricte conformité avec les procédures, règlements internes, législation sociale et législation du secteur financier.

Aux fins de la Politique, la rémunération applicable à l'ensemble du personnel du Groupe La Française se compose au minimum d'une part fixe qui rémunère la capacité du collaborateur à tenir son poste de façon satisfaisante.

Toutefois, pour certains membres du personnel, cette part de rémunération peut être complétée d'une part variable (en numéraire) qui vise à reconnaitre la performance individuelle du collaborateur concerné, ses contributions et son comportement, la performance de l'unité opérationnelle à laquelle il appartient et les résultats des sociétés du Groupe dans leur ensemble.

D'une manière générale, un équilibre approprié est établi entre les parts fixe et variable de la rémunération globale du collaborateur, quand ce dernier bénéficie d'une rémunération variable. En toute hypothèse, la part fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une

politique pleinement souple puisse être exercée en matière de part variable, notamment en préservant la possibilité de réduire la part variable et qu'elle soit réduite à zéro dans certaines circonstances. Par ailleurs, la rémunération des membres du personnel vise à être motivante tout en étant dans la moyenne du marché.

Les critères quantitatifs et qualitatifs d'évaluation de la performance dépendent de la fonction occupée par le collaborateur.
Les critères, quantitatifs (financiers) et qualitatifs (non-financiers), sont évalués de manière pluriannuelle, à la fois au niveau de l'entité, du département concerné et du collaborateur.
Les critères quantitatifs couvrent une période suffisamment longue pour permettre d'appréhender correctement les risques liés à l'activité du collaborateur.
Les critères qualitatifs sont par exemple le degré de satisfaction des clients ou le strict respect par le collaborateur des règles internes. Ils traduisent également l'implication des collaborateurs dans le développement et le déploiement du dispositif de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme.
Les critères quantitatifs et qualitatifs sont pondérés de manière à fournir des incitations adéquates au collaborateur sur le long-terme. Dans cette optique, un objectif de gestion des risques et de conformité commun à tous les collaborateurs fait l'objet d'une évaluation séparée pour chaque collaborateur.
Les critères sont repris en annexe IV de la présente politique de rémunération.

Pour toute rémunération variable excédant 100 000 euros, la première tranche de 50% sera payée en numéraire fin mars N+1. La tranche de 50% restante (Tranche Reportée) fera l'objet d'une acquisition progressive et échelonnée sur 3 périodes de 1 an chacune.

La rémunération variable des responsables des fonctions de contrôle est directement déterminée par le Comité des Nominations et des Rémunérations Groupe. La part fixe de la rémunération est privilégiée s'agissant des fonctions de contrôle. En ce qui concerne la détermination de la part variable de leur rémunération, l'évaluation des performances est effectuée en toute indépendance. Plus précisément, afin d'éviter les conflits d'intérêts, l'évaluation des performances des fonctions de contrôle s'appuie essentiellement sur des critères non financiers.

La Politique est déterminée de manière à éviter les situations de conflits d'intérêts et pour prévenir les prises de risques inconsidérées ou incompatibles avec l'intérêt des clients du Groupe. Pour l'année civile 2024, les rémunérations sont réparties ainsi (en €) :

Effectif (toute personne présente au cours de l'année et rémunérée (totalité ou partielle)) : 331
Total Rému. DADS 2024 : 20 496 203,76 €
Fixe : 18 866 203,76 €
%fixe : 92,05 %
Variable 2024 : 1 630 000,00 €
Nb bénéficiaire variable : 74
% du variable : 7,95 %
Total rému. Cadres dirigeant : 2 440 843,93 €
Total rému. Preneurs de risques : 7 523 159,90 €

La Politique de rémunération a été revue en 2024.

La Politique est revue et validée par le Conseil de Surveillance du Groupe assisté par le Comité des rémunérations Groupe et par le Comité des rémunérations des Entités du Groupe.
Par ailleurs, elle a fait l'objet d'une évaluation interne centrale et indépendante dont les résultats s'avèrent satisfaisants.

De plus amples informations quant à la gouvernance et aux principes directeurs de la Politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de La Française : www.la-francaise.com

Bilan actif au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Immobilisations corporelles nettes	**0,00**	**0,00**
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A)[1]	**29 092 167,81**	**55 458 677,70**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	29 092 167,81	55 458 677,70
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations convertibles en actions (B)[1]	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées (C)[1]	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances (D)	**0,00**	**0,00**
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	**723 064 269,44**	**719 776 277,56**
OPCVM	706 563 829,61	715 083 804,30
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne	5 628 768,48	4 692 473,26
Autres OPC et fonds d'investissements	10 871 671,35	0,00
Dépôts (F)	**0,00**	**0,00**
Instruments financiers à terme (G)	**657 151,21**	**3 001 294,59**
Opérations temporaires sur titres (H)	**0,00**	**0,00**
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres donnés en garantie	0,00	0,00
Créances représentatives de titres financiers prêtés	0,00	0,00
Titres financiers empruntés	0,00	0,00
Titres financiers donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Prêts (I)	**0,00**	**0,00**
Autres actifs éligibles (J)	**0,00**	**0,00**
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	**752 813 588,46**	**778 236 249,85**
Créances et comptes d'ajustement actifs	**5 221 337,70**	**14 769 884,75**
Comptes financiers	**6 974 931,22**	**5 948 398,21**
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II[1]	**12 196 268,92**	**20 718 282,96**
Total Actif I + II	**765 009 857,38**	**798 954 532,81**

(1) Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan passif au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres :		
Capital	714 639 449,73	714 685 367,42
Report à nouveau sur revenu net	0,00	0,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice	45 124 264,11	57 605 593,13
Capitaux propres I	**759 763 713,84**	**772 290 960,55**
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	**0,00**	**0,00**
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres financiers	0,00	0,00
Instruments financiers à terme (B)	**657 150,19**	**3 001 296,86**
Emprunts	**0,00**	**0,00**
Autres passifs éligibles (C)	**0,00**	**0,00**
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	**657 150,19**	**3 001 296,86**
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	**4 588 993,35**	**12 142 722,44**
Concours bancaires	**0,00**	**11 519 552,96**
Sous-total autres passifs IV	**4 588 993,35**	**23 662 275,40**
Total Passifs : I + III + IV	**765 009 857,38**	**798 954 532,81**

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	613 081,80	445 856,41
Produits sur obligations	0,00	0,00
Produits sur titres de créance	0,00	0,00
Produits sur des parts d'OPC *	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Produits sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Produits sur prêts et créances	0,00	0,00
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres produits financiers	583 543,14	547 446,41
Sous-total Produits sur opérations financières	**1 196 624,94**	**993 302,82**
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Charges sur emprunts	0,00	0,00
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	0,00	0,00
Autres charges financières	-42 325,92	-165 159,06
Sous-total charges sur opérations financières	**-42 325,92**	**-165 159,06**
Total Revenus financiers nets (A)	**1 154 299,02**	**828 143,76**
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	2 887 128,27	3 381 479,12
Versements en garantie de capital ou de performance	0,00	0,00
Autres produits	0,00	0,00
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-6 812 231,61	-7 088 559,70
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	0,00	0,00
Impôts et taxes	0,00	0,00
Autres charges	0,00	0,00
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	**-3 925 103,34**	**-3 707 080,58**
Sous total revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	**-2 770 804,32**	**-2 878 936,82**
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	**90 082,15**	**141 892,94**
Revenus nets I = C + D	**-2 680 722,17**	**-2 737 043,88**
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	46 865 696,59	18 384 885,81
Frais de transactions externes et frais de cession	-197 436,34	-544 513,93
Frais de recherche	0,00	0,00
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	0,00	0,00
Indemnités d'assurance perçues	0,00	0,00
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	**46 668 260,25**	**17 840 371,88**
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	**-1 434 271,58**	**-391 689,27**
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	**45 233 988,67**	**17 448 682,61**
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	3 286 735,40	45 185 453,05
Ecarts de change sur les comptes financiers en devises	-806 231,64	512 793,62
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	0,00	0,00
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	0,00	0,00
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations G	**2 480 503,76**	**45 698 246,67**

Compte de résultat au 31/12/2025 en EUR

	31/12/2025	31/12/2024
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	**90 493,85**	**-2 804 292,27**
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	**2 570 997,61**	**42 893 954,40**
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice **J**	0,00	0,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice **K**	0,00	0,00
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	**0,00**	**0,00**
Résultat net = I + II + III - IV	**45 124 264,11**	**57 605 593,13**

* Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Stratégie et profil de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il n'est pas géré en référence à un indice. Il a pour objectif de gestion, la recherche d'une performance nette des frais, sur une durée de placement recommandée supérieure de 5 ans, en s'exposant aux marchés d'actions internationales, aux obligations et autres titres de créances internationaux par le biais d'investissements en titres vifs ou via des parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA.Afin de réaliser l'objectif de gestion, le gérant utilise de façon discrétionnaire une gestion dynamique et flexible d'OPCVM, de FIA et/ou de fonds d'investissement.

Le prospectus de l’OPC décrit de manière complète et précise ses caractéristiques

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimé en Euro	31/12/2025	31/12/2024	29/12/2023	30/12/2022	31/12/2021
Actif net total	**759 763 713,84**	**772 290 960,55**	**825 454 181,84**	**998 555 171,58**	**1 585 923 514,01**
PART CAPI IC					
Actif net	117 972,02	54 063,35	54 726,33	43 390,69	31 804,45
Nombre de parts	1,061	0,519	0,570	0,480	0,310
Valeur liquidative unitaire	111 189,46	104 168,30	96 011,10	90 397,27	102 595,00
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	6 643,61	2 385,42	-1 982,14	4 626,62	-1 428,41
PART CAPI RC					
Actif net	759 001 253,29	771 531 638,55	824 578 994,15	998 511 780,89	1 585 891 709,56
Nombre de parts	22 076 489,122	23 858 156,465	27 554 423,789	35 274 739,632	49 120 824,254
Valeur liquidative unitaire	34,38	32,33	29,92	28,30	32,28
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Capitalisation unitaire	1,92	0,62	-0,75	1,30	-0,48
PART CAPI S					
Actif net	644 488,53	705 258,65	820 461,36		
Nombre de parts	560,038	652,845	822,355		
Valeur liquidative unitaire	1 150,79	1 080,28	997,69		
Distribution unitaire sur revenu net (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00		
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris les acomptes)	0,00	0,00	0,00		
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)	0,00	0,00	0,00		
Capitalisation unitaire	66,60	22,66	-6,55		

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :
- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

Comptabilisation des revenus

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui de la méthode du coupon encaissé.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part IC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part RC :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Part S :
Pour les revenus : capitalisation totale
Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

- **Frais de gestion fixes (taux maximum)**

		Frais de gestion fixes	Assiette
RC	FR0010259424	1,2 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 1,19 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,01 % TTC maximum	Actif net
IC	FR0014000HA9	0,6 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,59 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,01 % TTC maximum	Actif net
S	FR001400FQM9	0,7 % TTC maximum dont frais de gestion financière : 0,69 % TTC maximum dont frais de fonctionnement et autres services : 0,01 % TTC maximum	Actif net

- **Frais de gestion indirects (sur OPC)**

		Frais de gestion indirects
RC	FR0010259424	2,50% TTC maximum de l'actif net
IC	FR0014000HA9	2,50% TTC maximum de l'actif net
S	FR001400FQM9	2,50% TTC maximum de l'actif net

- **Commission de surperformance**

Part FR0010259424 RC
Néant

Part FR0014000HA9 IC
Néant

Part FR001400FQM9 S
Néant

- **Rétrocessions**

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.
Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes… Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

- ## Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Néant			

• Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

- **Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

- **Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :**

L'évaluation se fait au cours de Bourse.
Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :
Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.
En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.
Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :
- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

- **Titres d'OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement en portefeuille :**

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

- **Parts d'organismes de Titrisation :**

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

- **Acquisitions temporaires de titres :**

• Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois
• Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
• Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

- **Cessions temporaires de titres :**

• Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
• Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

- **Valeurs mobilières non cotées :**

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

- **Titres de créances négociables :**

Les TCN sont valorisés à la valeur de marché.

Valeur de marché retenue :
- BTF/BTAN :
Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.
- Autres TCN :
Pour les TCN faisant l'objet de cotation régulière : le taux de rendement ou les cours utilisés sont ceux constatés chaque jour sur le marché.
Pour les titres sans cotation régulière ou réaliste : application d'une méthode actuarielle avec utilisation du taux de rendement d'une courbe de taux de référence corrigé d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur (spread de crédit ou autre).

- **Contrats à terme fermes :**

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Options :**

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :
- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- **Opérations d'échanges (swaps) :**

• Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
• Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
• L'évaluation des swaps d'indice est réalisée au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
• Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

- **Contrats de change à terme :**

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

• Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

• Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. Les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
• Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-

jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
• Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
• Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

• Description des garanties reçues ou données

- **Garantie reçue :**

Néant

- **Garantie donnée :**

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :
- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

• Informations complémentaires

Les coûts exceptionnels liés au recouvrement des créances pour le compte de l'OPCVM ou à une procédure pour faire valoir un droit peuvent s'ajouter aux frais récurrents facturés à ce dernier et affichés ci dessus.

Frais de fonctionnement et autres services :

Les frais réels de fonctionnement et autres services pourraient être supérieurs au taux forfaitaire maximum autorisé, dans ce cas, la Société de Gestion prendra en charge le dépassement. Par ailleurs, la Société de Gestion pourrait être amenée à provisionner le taux maximum forfaitaire si les frais réels de « fonctionnement et autre service » étaient inférieurs au taux affiché.

- **Compléments d'information concernant le contenu de l'annexe**

- **Annexe :**

1. Concernant le tableau d'Exposition directe aux marchés de crédit :

Les notations financières de 2 agences sont utilisées pour déterminer la qualité de l'investissement.
La notation peut s'appliquer à un émetteur et/ou à un titre.
Il existe deux types de rating : la note long terme (plus d'un an), plus détaillée, et la note court terme
La règle appliquée consiste à retenir

- En priorité, la note du titre si elle existe
- Ensuite, la note long terme de l'émetteur
- En dernier lieu, la note court terme

2. Concernant le tableau d'Inventaire des actifs et passifs :

Le secteur d'activité est renseigné selon la classification Industry Classification Benchmark avec la typologie Sous-secteur.

Evolution des capitaux propres

	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux propres début d'exercice	**772 290 960,55**	**825 454 181,84**
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC)	10 475 320,85	7 433 322,42
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-69 380 527,25	-121 256 225,44
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-2 770 804,32	-2 878 936,82
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	46 668 260,25	17 840 371,88
Variation des Plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	2 480 503,76	45 698 246,67
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	0,00	0,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	**759 763 713,84**	**772 290 960,55**

Annexes des comptes annuels

Nombre de titres émis ou rachetés :

	En parts	En montant
PART CAPI IC		
Parts souscrites durant l'exercice	0,580	62 870,43
Parts rachetés durant l'exercice	-0,038	-4 205,69
Solde net des souscriptions/rachats	0,542	58 664,74
PART CAPI RC		
Parts souscrites durant l'exercice	312 772,214	10 382 450,73
Parts rachetés durant l'exercice	-2 094 439,557	-69 242 374,15
Solde net des souscriptions/rachats	-1 781 667,343	-58 859 923,42
PART CAPI S		
Parts souscrites durant l'exercice	26,747	29 999,69
Parts rachetés durant l'exercice	-119,554	-133 947,41
Solde net des souscriptions/rachats	-92,807	-103 947,72

Commissions de souscription et/ou rachat :

	En montant
PART CAPI IC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI RC	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00
PART CAPI S	
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00
Total des commissions acquises	0,00

Annexes des comptes annuels

Ventilation de l'actif net par nature de parts

Code ISIN de la part	Libellé de la part	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part	Actif net de la part (EUR)	Nombre de parts	Valeur liquidative (EUR)
FR0014000HA9	PART CAPI IC	Capitalisable	EUR	117 972,02	1,061	111 189,46
FR0010259424	PART CAPI RC	Capitalisable	EUR	759 001 253,29	22 076 489,122	34,38
FR001400FQM9	PART CAPI S	Capitalisable	EUR	644 488,53	560,038	1 150,79

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions significatives par pays				
		États-Unis +/-	France +/-	Allemagne +/-	Pays-Bas +/-	
Actif						
Actions et valeurs assimilées	29 092,17	11 315,72	9 923,85	4 167,00	3 685,60	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan						
Futures	31 852,75	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Options	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Swaps	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Autres instruments financiers	0,00	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**
Total	**60 944,92**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**	**NA**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition sur le marché des obligations convertibles - par pays et maturité de l'exposition

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
		<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
Total	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

exprimés en milliers d'Euro	Exposition +/-	Ventilation des expositions par type de taux			
		Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**6 974,93**	0,00	0,00	0,00	6 974,93
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	**0,00**	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Futures	**NA**	-7 333,81	0,00	0,00	0,00
Options	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments financiers	**NA**	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**NA**	**-7 333,81**	**0,00**	**0,00**	**6 974,93**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles) – ventilation par maturité

exprimés en milliers d'Euro	[0 - 3 mois] +/-	]3 - 6 mois] +/-	]6 mois -1 an] +/-	]1 - 3 ans] +/-	]3 - 5 ans] +/-	]5 - 10 ans] +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	6 974,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan							
Futures	0,00	0,00	0,00	0,00	-55 810,41	48 476,60	0,00
Options	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Swaps	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres instruments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**6 974,93**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**-55 810,41**	**48 476,60**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché des devises

exprimés en milliers d'Euro	JPY +/-	USD +/-	GBP +/-	HKD +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	11 315,72	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	1 027,48	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	3 885,68	958,62	1 128,91	2,71	0,00
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	-3 807,66	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan					
Devises à recevoir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Devises à livrer	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Futures options swap	17 069,03	-29 599,87	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	**17 147,05**	**-16 298,05**	**1 128,91**	**2,71**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe aux marchés de crédit

exprimés en milliers d'Euro	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	0,00	0,00	0,00
Solde net	**0,00**	**0,00**	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

exprimés en milliers d'Euro	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	**0,00**	
Instruments financiers à terme non compensés	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	**0,00**	
Créances représentatives de titres donnés en garantie	**0,00**	
Créances représentatives de titres financiers prêtés	**0,00**	
Titres financiers empruntés	**0,00**	
Titres reçus en garantie	**0,00**	
Titres financiers donnés en pension	**0,00**	
Créances		
Collatéral espèces	**0,00**	
Dépôt de garantie espèces versé	**0,00**	
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		**0,00**
Instruments financiers à terme non compensés		**0,00**
Dettes		
Collatéral espèces		**0,00**

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0000979825	CM-AM CASH ISR-IC	CREDIT MUTUEL AM	Monetaire	France	EUR	58 882 439,20
FR0000984213	CM-AM GLB EMERG MKTS-C/D	CREDIT MUTUEL AM	Actions	France	EUR	11 614 020,00
FR0000991770	CM-AM EUROPE VALUE-C	CREDIT MUTUEL AM	Actions	France	EUR	11 686 356,00
FR0007004130	CM-AM OBLI SOUVERAINS-C	CREDIT MUTUEL AM	Obligations	France	EUR	29 617 886,00
FR0007373998	CM-AM OBLI LONG TERME-C	CREDIT MUTUEL AM	Obligations	France	EUR	19 377 867,86
FR0007390174	CM-AM GLOBAL GOLD-C	CREDIT MUTUEL AM	Actions	France	EUR	18 480 000,00
FR0007482591	LFP FRANCE PME C	CREDIT MUTUEL AM	Actions	France	EUR	5 628 768,48
FR0010037341	CM-AM EUROPE GROWTH-C	CREDIT MUTUEL AM	Actions	France	EUR	3 978 300,00
FR0010291591	CM-AM OBLI MOYEN TERME-C	CREDIT MUTUEL AM	Obligations	France	EUR	3 465 600,00
FR0010415448	CM-AM INDICIEL JAPON 225-C	CREDIT MUTUEL AM	Actions	France	EUR	6 680 960,00
FR0010590950	LAZARD CREDIT FI SRI - PVC	Lazard Inc	Obligations	France	EUR	15 939 952,00
FR0010674978	LA FRANCAISE SUB DEBT-C	CREDIT MUTUEL AM	Obligations	France	EUR	16 232 344,00
FR0011153378	CM-AM INFLATION-RC	CREDIT MUTUEL AM	Obligations	France	EUR	16 237 573,65
FR0011274984	GEMEQUITY-I	GEMFUNDS SICAV	Actions	France	EUR	14 066 160,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0011491208	CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS-I	CREDIT MUTUEL AM	Obligations	France	EUR	10 949 675,16
FR0011631019	CM-AM PME-ETI ACTIONS-C	CREDIT MUTUEL AM	Actions	France	EUR	1 802 619,00
FR0011829134	CM-AM HIGH YIELD SHORT DUR-C	CREDIT MUTUEL AM	Obligations	France	EUR	8 832 780,00
FR0012287423	CM-AM GLOBAL LEADERS-I	CREDIT MUTUEL AM	Actions	France	EUR	4 605 513,45
FR0013233707	EDR SICAV-FIN BONDS-NC EUR	EDRAM Edmond de Rothschild Asset Management	Obligations	France	EUR	16 251 600,00
FR0013246550	CM AM GREEN BONDS-I	CREDIT MUTUEL AM	Obligations	France	EUR	9 978 624,02
FR0013250420	CM-AM OBLIE FLEXIBLE-RC	CREDIT MUTUEL AM	Obligations	France	EUR	30 763 572,00
FR0013289535	BDL CONVICTIONS-I	BDL Capital Management SAS	Actions	France	EUR	10 453 020,00
FR0013298338	CM AM GLOBAL INNOVATION-C	CREDIT MUTUEL AM	Actions	France	EUR	6 217 050,00
FR0013340726	LBPAM ISR ABSOL RET CREDIT-I	LBP AM SA	Obligations	France	EUR	7 986 799,80
FR0013384617	CM-AM CONVERTIBLES EURO-IC	CREDIT MUTUEL AM	Obligations	France	EUR	21 006 000,00
FR0013384989	CM-AM CONVICTIONS EURO-IC	CREDIT MUTUEL AM	Actions	France	EUR	15 903 000,00
FR0013385010	CM-AM CONVICTIONS SMALL & MIDCAP EURO-IC	CREDIT MUTUEL AM	Actions	France	EUR	8 611 200,00
FR0013432143	LAZARD CREDIT OPP I-PVC EUR	Lazard Credit Opportunities SICAV	Obligations	France	EUR	8 188 920,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0013486461	CM-AM GLB SLCT SRI-IC EUR AC	CREDIT MUTUEL AM	Actions	France	EUR	6 498 297,42
FR0014000YR8	CM-AM GLB CLIMATE CHG-IC EUR	CREDIT MUTUEL AM	Actions	France	EUR	7 259 993,30
FR00140074R0	CM-AM GLOBAL CITY ZEN-ICEURA	CREDIT MUTUEL AM	Actions	France	EUR	2 671 892,80
FR00140077F8	CM-AM CONVICTS USA-ICEURACC	CREDIT MUTUEL AM	Actions	France	EUR	27 007 051,05
FR001400CT66	CM-AM IMPACT FIR INSN-IC	CREDIT MUTUEL AM	Mixte	France	EUR	2 859 190,25
FR001400EO44	CM-AM OBLI IG 2028-IC	CREDIT MUTUEL AM	Obligations	France	EUR	10 019 254,08
FR001400I0S7	LA FRANCAISE FIN 2027-S EUR	LA FR.FIN.BDS 2027	Obligations	France	EUR	4 011 447,00
FR001400O226	CM-AM OBL CR 29 IC EUR C.	CREDIT MUTUEL AM	Obligations	France	EUR	8 435 590,24
FR001400SJ86	CM-AM HIGH YIELD 2028-IC	CREDIT MUTUEL AM	Obligations	France	EUR	7 350 210,00
FR001400YQY5	CM AM GBL BIODIVERSITE-IC	CREDIT MUTUEL AM	Actions	France	EUR	1 487 010,00
FR0014014JO7	CM AM SOUVER EUROPE-IC2	CREDIT MUTUEL AM	Mixte	France	EUR	7 147 280,00
IE0033758917	MUZIN-ENHANCEDYIELD-ST E-ACC	Muzinich Funds	Obligations	Irlande	EUR	17 076 660,00
LU0129459060	JPMORGAN F-AMERICA EQTY-CUSD	JPMorgan Investment Funds	Actions	Luxembourg	USD	16 153 433,75
LU0188167505	AXA IM FIIS-US SHDR HY-AUSDC	AXA Investmt Managers	Obligations	Luxembourg	USD	7 084 060,93

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU0234572450	GS EMRG MARKET EQTY IA	Goldman Sachs Funds SICAV - Goldman Sachs Japan Equity Portfolio	Actions	Luxembourg	USD	14 144 157,94
LU0348927095	NORDEA 1 SIC-GCL&ENV-BI-EUR	Nordea 1 SICAV	Actions	Luxembourg	EUR	5 320 930,50
LU0549545142	BLUEBAY INV GR EUR AGG BD-I	Bluebay Funds - BlueBay High Grade Short Duration Asset-Backed Credit	Obligations	Luxembourg	EUR	34 082 200,00
LU0765416804	SKY H-US SH DRRE HYD-AC USD	SKY HG USSDRHY AHC	Obligations	Luxembourg	USD	6 732 499,36
LU0800573346	AXA WF-ACT EM SH DU BD-IUSDA	AXA Investmt Managers	Obligations	Luxembourg	USD	12 918 168,67
LU0980583388	NATIX-LS ST EM MRKT BOND-I/A	Natixis International Funds Lux I	Obligations	Luxembourg	USD	11 148 668,20
LU0992631217	CARMIGNAC PORT FLX BD-FEURA	Carmignac Gestion SA	Obligations	Luxembourg	EUR	7 986 506,85
LU1049889469	THEAM QUANT-EQ US GURU-IACUS	THEAM QUANT - Europe Target Premium	Actions	Luxembourg	USD	15 372 776,78
LU1111643042	ELEVA EUROPEAN SEL-I EUR A	Eleva Capital SAS	Actions	Luxembourg	EUR	7 249 986,00
LU1161526816	EDR BOND ALLOCATION-I EUR	Edmond de Rothschild Fund - Big Data	Obligations	Luxembourg	EUR	8 133 719,00
LU1429558577	LOOM US GRWTH EQ FD-S/A USD	Natixis International Funds Lux I	Actions	Luxembourg	USD	14 361 671,35
LU1480591871	THEAM QNT EQ EUROZONE GURU-I	THEAM QUANT - Europe Target Premium	Actions	Luxembourg	EUR	8 270 160,00
LU1664415012	ROBECO EMERGING STARS-FL EUR	Robeco Capital Growth Funds	Actions	Luxembourg	EUR	8 011 800,00
LU1694789378	DNCA INVEST-ALPHA BONDS-IEUR	DNCA FINANCE	Hedges	Luxembourg	EUR	8 171 400,00

Annexes des comptes annuels

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

code ISIN	Dénomination du fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU1876461549	AXIOM OBLICAT SICAV-SC EURV	Axiom Lux	Obligations	Luxembourg	EUR	15 401 232,00
LU2098772523	CANDR BONDS CRD ALP-IEURA	Candriam Bonds Credit Alpha	Hedges	Luxembourg	EUR	16 386 750,00
LU2572256746	AM CR MSCI CN A SP ETF DIST	Amundi	Actions	Luxembourg	USD	10 871 671,35
Total						**723 064 269,44**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes – ventilation par nature

	31/12/2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	0,00
Souscriptions à titre réductible	0,00
Coupons à recevoir	0,00
Ventes à règlement différé	3 979 147,02
Obligations amorties	0,00
Dépôts de garantie	1 027 476,81
Frais de gestion	214 713,87
Autres créditeurs divers	0,00
Total des créances	**5 221 337,70**
Dettes	
Souscriptions à payer	0,00
Rachats à payer	0,00
Achats à règlement différé	-3 972 017,78
Frais de gestion	-616 975,57
Dépôts de garantie	0,00
Autres débiteurs divers	0,00
Total des dettes	**-4 588 993,35**
Total des créances et dettes	**632 344,35**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Frais de gestion, autres frais et charges

PART CAPI IC	31/12/2025
Frais fixes	400,67
Frais fixes en % actuel	0,50
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	302,71

PART CAPI RC	31/12/2025
Frais fixes	6 807 029,14
Frais fixes en % actuel	0,90
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	2 884 208,25

PART CAPI S	31/12/2025
Frais fixes	4 801,80
Frais fixes en % actuel	0,70
Frais variables	0,00
Frais variables en % actuel	0,00
Rétrocession de frais de gestion	2 617,31

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Garanties reçues	0,00
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00
Garanties données	0,00
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	0,00
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	0,00
Autres engagements hors bilan	0,00
Total	**0,00**

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)	31/12/2025
Titres acquis à réméré	0,00
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00
Titres reçus en garantie	0,00

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Parts d'OPC et de fonds d'investissements			
	FR0000979825	CM-AM CASH ISR-IC	58 882 439,20
	FR0013384617	CM-AM CONVERTIBLES EURO-IC	21 006 000,00
	FR0013384989	CM-AM CONVICTIONS EURO-IC	15 903 000,00
	FR0013385010	CM-AM CONVICTIONS SMALL & MIDCAP EURO-IC	8 611 200,00
	FR00140077F8	CM-AM CONVICTS USA-ICEURACC	27 007 051,05
	FR0010037341	CM-AM EUROPE GROWTH-C	3 978 300,00
	FR0000991770	CM-AM EUROPE VALUE-C	11 686 356,00
	FR001400YQY5	CM AM GBL BIODIVERSITE-IC	1 487 010,00
	FR0014000YR8	CM-AM GLB CLIMATE CHG-IC EUR	7 259 993,30
	FR0000984213	CM-AM GLB EMERG MKTS-C/D	11 614 020,00
	FR0013486461	CM-AM GLB SLCT SRI-IC EUR AC	6 498 297,42
	FR00140074R0	CM-AM GLOBAL CITY ZEN-ICEURA	2 671 892,80
	FR0007390174	CM-AM GLOBAL GOLD-C	18 480 000,00
	FR0013298338	CM AM GLOBAL INNOVATION-C	6 217 050,00
	FR0012287423	CM-AM GLOBAL LEADERS-I	4 605 513,45
	FR0013246550	CM AM GREEN BONDS-I	9 978 624,02
	FR001400SJ86	CM-AM HIGH YIELD 2028-IC	7 350 210,00
	FR0011829134	CM-AM HIGH YIELD SHORT DUR-C	8 832 780,00
	FR001400CT66	CM-AM IMPACT FIR INSN-IC	2 859 190,25
	FR0010415448	CM-AM INDICIEL JAPON 225-C	6 680 960,00
	FR0011153378	CM-AM INFLATION-RC	16 237 573,65
	FR001400O226	CM-AM OBL CR 29 IC EUR C.	8 435 590,24
	FR0013250420	CM-AM OBLIE FLEXIBLE-RC	30 763 572,00
	FR001400EO44	CM-AM OBLI IG 2028-IC	10 019 254,08
	FR0007373998	CM-AM OBLI LONG TERME-C	19 377 867,86
	FR0010291591	CM-AM OBLI MOYEN TERME-C	3 465 600,00
	FR0011491208	CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS-I	10 949 675,16
	FR0007004130	CM-AM OBLI SOUVERAINS-C	29 617 886,00
	FR0011631019	CM-AM PME-ETI ACTIONS-C	1 802 619,00
	FR0014014JO7	CM AM SOUVER EUROPE-IC2	7 147 280,00
	FR001400I0S7	LA FRANCAISE FIN 2027-S EUR	4 011 447,00
	FR0010674978	LA FRANCAISE SUB DEBT-C	16 232 344,00
	FR0007482591	LFP FRANCE PME C	5 628 768,48

Annexes des comptes annuels

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/12/2025
Total			**405 299 364,96**

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets	31/12/2025	31/12/2024
Revenus nets	**-2 680 722,17**	**-2 737 043,88**
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	**-2 680 722,17**	**-2 737 043,88**
Report à nouveau	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	**-2 680 722,17**	**-2 737 043,88**

PART CAPI IC		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	38,77	17,55
Total	**38,77**	**17,55**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

PART CAPI RC		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-2 679 730,48	-2 735 927,09
Total	**-2 679 730,48**	**-2 735 927,09**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

PART CAPI S		
Affectation :		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-1 030,46	-1 134,34
Total	**-1 030,46**	**-1 134,34**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Montant unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôts totaux	0,00	0,00
Crédits d'impôts unitaires	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	0,00	0,00

Annexes des comptes annuels

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes	31/12/2025	31/12/2024
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	**45 233 988,67**	**17 448 682,61**
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	0,00	0,00
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter	**45 233 988,67**	**17 448 682,61**
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	**45 233 988,67**	**17 448 682,61**

PART CAPI IC		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	7 010,11	1 220,49
Total	**7 010,11**	**1 220,49**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI RC		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	45 188 645,60	17 431 533,55
Total	**45 188 645,60**	**17 431 533,55**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

PART CAPI S		
Affectation:		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	0,00	0,00
Capitalisation	38 332,96	15 928,57
Total	**38 332,96**	**15 928,57**
*** Information relative aux acomptes versés**		
Acomptes unitaires versés	0,00	0,00
**** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution**		
Nombre d'actions ou parts		
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes		

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			**29 092 167,81**	**3,83**
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			**29 092 167,81**	**3,83**
Chimie			4 407 150,00	0,58
AIR LIQUIDE	EUR	27 500	4 407 150,00	0,58
Distributeurs			2 946 387,54	0,39
AMAZON COM	USD	15 000	2 946 387,54	0,39
Logiciels et services informatiques			9 429 275,55	1,24
ALPHABET CL.C	USD	12 000	3 204 493,23	0,42
MICROSOFT	USD	5 000	2 057 782,32	0,27
SAP	EUR	20 000	4 167 000,00	0,55
Matériel équipements destinés aux TI			9 376 554,72	1,23
APPLE	USD	10 000	2 313 505,23	0,30
ASML HOLDING	EUR	4 000	3 685 600,00	0,49
NVIDIA CORP	USD	5 000	793 549,49	0,10
SCHNEIDER ELECTRIC	EUR	11 000	2 583 900,00	0,34
Soins personnels pharmacies et épiceries			2 932 800,00	0,39
L'OREAL	EUR	8 000	2 932 800,00	0,39
Parts d'OPC et fonds d'investissements			**701 305 396,80**	**92,31**
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**684 804 956,97**	**90,14**
AXA IM FIIS-US SHDR HY-AUSDC	USD	32 000	7 084 060,93	0,93
AXA WF-ACT EM SH DU BD-IUSDA	USD	103 000	12 918 168,67	1,70
AXIOM OBLICAT SICAV-SC EURV	EUR	9 900	15 401 232,00	2,03
BDL CONVICTIONS-I	EUR	6 000	10 453 020,00	1,38
BLUEBAY INV GR EUR AGG BD-I	EUR	190 000	34 082 200,00	4,49
CANDR BONDS CRD ALP-IEURA	EUR	9 000	16 386 750,00	2,16
CARMIGNAC PORT FLX BD-FEURA	EUR	6 298,656	7 986 506,85	1,05
CM-AM CASH ISR-IC	EUR	105,999	58 882 439,20	7,75
CM-AM CONVERTIBLES EURO-IC	EUR	1 800 000	21 006 000,00	2,76
CM-AM CONVICTIONS EURO-IC	EUR	540 000	15 903 000,00	2,09
CM-AM CONVICTIONS SMALL & MIDCAP EURO-IC	EUR	230 000	8 611 200,00	1,13
CM-AM CONVICTS USA-ICEURACC	EUR	170,3	27 007 051,05	3,55
CM-AM EUROPE GROWTH-C	EUR	500	3 978 300,00	0,52
CM-AM EUROPE VALUE-C	EUR	32	169 983,36	0,02
CM AM GBL BIODIVERSITE-IC	EUR	1 500	1 487 010,00	0,20
CM-AM GLB CLIMATE CHG-IC EUR	EUR	70	7 259 993,30	0,96
CM-AM GLB EMERG MKTS-C/D	EUR	33 000	11 614 020,00	1,53
CM-AM GLB SLCT SRI-IC EUR AC	EUR	41,37	6 498 297,42	0,85
CM-AM GLOBAL CITY ZEN-ICEURA	EUR	20	2 671 892,80	0,35
CM-AM GLOBAL GOLD-C	EUR	200 000	18 480 000,00	2,43
CM AM GLOBAL INNOVATION-C	EUR	3 000	6 217 050,00	0,82
CM-AM GLOBAL LEADERS-I	EUR	15	4 605 513,45	0,61

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
CM AM GREEN BONDS-I	EUR	106,89	9 978 624,02	1,31
CM-AM HIGH YIELD 2028-IC	EUR	7 000	7 350 210,00	0,97
CM-AM HIGH YIELD SHORT DUR-C	EUR	66 000	8 832 780,00	1,16
CM-AM IMPACT FIR INSN-IC	EUR	25	2 859 190,25	0,38
CM-AM INDICIEL JAPON 225-C	EUR	16 000	6 680 960,00	0,88
CM-AM INFLATION-RC	EUR	132 045	16 237 573,65	2,14
CM-AM OBL CR 29 IC EUR C.	EUR	77	8 435 590,24	1,11
CM-AM OBLIE FLEXIBLE-RC	EUR	280 000	30 763 572,00	4,05
CM-AM OBLI IG 2028-IC	EUR	87	10 019 254,08	1,32
CM-AM OBLI LONG TERME-C	EUR	120 861	12 600 967,86	1,66
CM-AM OBLI PAYS EMERGENTS-I	EUR	175,696	10 949 675,16	1,44
CM-AM OBLI SOUVERAINS-C	EUR	6 700	29 617 886,00	3,90
CM-AM PME-ETI ACTIONS-C	EUR	9 300	1 802 619,00	0,24
CM AM SOUVER EUROPE-IC2	EUR	7 000	7 147 280,00	0,94
DNCA INVEST-ALPHA BONDS-IEUR	EUR	60 000	8 171 400,00	1,07
EDR BOND ALLOCATION-I EUR	EUR	550	8 133 719,00	1,07
EDR SICAV-FIN BONDS-NC EUR	EUR	120 000	16 251 600,00	2,14
ELEVA EUROPEAN SEL-I EUR A	EUR	2 700	7 249 986,00	0,95
GEMEQUITY-I	EUR	58 000	14 066 160,00	1,85
GS EMRG MARKET EQTY IA	USD	560 000	14 144 157,94	1,86
JPMORGAN F-AMERICA EQTY-CUSD	USD	210 000	16 153 433,75	2,13
LA FRANCAISE FIN 2027-S EUR	EUR	3 300	4 011 447,00	0,53
LA FRANCAISE SUB DEBT-C	EUR	6 200	16 232 344,00	2,14
LAZARD CREDIT FI SRI - PVC	EUR	800	15 939 952,00	2,10
LAZARD CREDIT OPP I-PVC EUR	EUR	6 000	8 188 920,00	1,08
LBPAM ISR ABSOL RET CREDIT-I	EUR	630	7 986 799,80	1,05
LOOM US GRWTH EQ FD-S/A USD	USD	40 000	14 361 671,35	1,89
MUZIN-ENHANCEDYIELD-ST E-ACC	EUR	93 000	17 076 660,00	2,25
NATIX-LS ST EM MRKT BOND-I/A	USD	92 000	11 148 668,20	1,47
NORDEA 1 SIC-GCL&ENV-BI-EUR	EUR	135 000	5 320 930,50	0,70
ROBECO EMERGING STARS-FL EUR	EUR	45 000	8 011 800,00	1,05
SKY H-US SH DRRE HYD-AC USD	USD	48 000	6 732 499,36	0,89
THEAM QNT EQ EUROZONE GURU-I	EUR	34 000	8 270 160,00	1,09
THEAM QUANT-EQ US GURU-IACUS	USD	35 000	15 372 776,78	2,02
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**5 628 768,48**	**0,74**
LFP FRANCE PME C	EUR	8 086,14923	5 628 768,48	0,74
Autres OPC et fonds d'investissements			**10 871 671,35**	**1,43**
AM CR MSCI CN A SP ETF DIST	USD	70 000	10 871 671,35	1,43
Titres mis en déposit			**21 758 872,64**	**2,86**

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des actifs et passifs éligibles (Hors IFT)

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			**21 758 872,64**	**2,86**
CM-AM EUROPE VALUE-C	EUR	2 168	11 516 372,64	1,51
CM-AM OBLI LONG TERME-C	EUR	65 000	6 776 900,00	0,89
CM-AM OBLI MOYEN TERME-C	EUR	10 000	3 465 600,00	0,46
Total			**752 156 437,25**	**99,00**

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – actions

Instruments financiers à terme – actions				
Libellé instrument	**Quantité/Nominal**	**Valeur actuelle présentée au bilan**		**Montant de l'exposition en Euro (*)**
		Actif	**Passif**	**+/-**
Futures				
STX50E-EUX 0326	550,00	369 410,00	0,00	31 852 755,00
Sous total		**369 410,00**	**0,00**	**31 852 755,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**369 410,00**	**0,00**	**31 852 755,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – taux d'intérêt

Instruments financiers à terme – taux d'intérêts				
Libellé instrument	**Quantité/Nominal**	**Valeur actuelle présentée au bilan**		**Montant de l'exposition en Euro (*)**
		Actif	**Passif**	**+/-**
Futures				
BUND-EUX 0326	380,00	0,00	357 200,00	48 476 600,00
TNote 5Y-CB 0326	-600,00	263 275,21	0,00	-55 810 410,01
Sous total		**263 275,21**	**357 200,00**	**-7 333 810,01**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**263 275,21**	**357 200,00**	**-7 333 810,01**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – de change

Instruments financiers à terme – de change				
Libellé instrument	**Quantité/Nominal**	**Valeur actuelle présentée au bilan**		**Montant de l'exposition en Euro (*)**
		Actif	**Passif**	**+/-**
Futures				
EURUSD-CME 0326	100,00	24 466,00	0,00	-12 530 848,44
JPN YEN CUR 0326	250,00	0,00	139 615,78	0,06
Sous total		**24 466,00**	**139 615,78**	**-12 530 848,38**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**24 466,00**	**139 615,78**	**-12 530 848,38**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – sur risque de crédit

Instruments financiers à terme – sur risque de crédit				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme (Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des instruments financiers à terme – autres expositions

Instruments financiers à terme – autres expositions				
Libellé instrument	Quantité/Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Options				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Swaps				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Autres instruments				
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des opérations à terme de devise utilisées en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Total	**0,00**	**0,00**		**0,00**		**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture d'une catégorie de part

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Options					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Swaps					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Autres instruments					
Sous total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	
Total		**0,00**	**0,00**	**0,00**	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Annexes des comptes annuels

Inventaire des actifs et passifs

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	752 156 437,25
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	0,00
Total instruments financiers à terme - actions	369 410,00
Total instruments financiers à terme - taux	-93 924,79
Total instruments financiers à terme - change	-115 149,78
Total instruments financiers à terme - crédit	0,00
Total instruments financiers à terme - autres expositions	0,00
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	0,00
Autres actifs (+)	12 196 268,92
Autres passifs (-)	-4 749 327,76
Total = actif net	**759 763 713,84**

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxonomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités **économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxonomie.

Les **indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit ont été atteintes.

Dénomination du produit :
FLEXIGESTION PATRIMOINE

Identifiant d'entité juridique:
969500RCW7DPDD792N59

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable ?

☐ **Oui**

☐ Il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif environnemental** : N/A

- ☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE

☐ il a réalisé des **investissements durables ayant un objectif social** : N/A

☒ **Non**

☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 38,7% d'investissements durables

- ☐ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxonomie de l'UE
- ☒ ayant un objectif social

☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes ?

Ce produit financier adopte une approche d'intégration et d'amélioration des critères ESG dans la gestion.
Le score ESG du produit financier à date était de 6.10/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 6.76/10.
Le taux de couverture ESG du portefeuille était de 87%, et celui de l'univers de référence était de 100%.

Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ?

Le score ESG du produit financier à date était de 6.10/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 6.76/10.

…et par rapport aux périodes précédentes ?

A la fin de la période précédente, le score ESG du produit financier à date était de 5.70/10 tandis que son univers de référence affichait un score de 6.18/10.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et aux sujets d'anti-corruption.

Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait notamment réaliser et comment les investissements durables effectués y ont-ils contribué ?

Outre la promotion des caractéristiques environnementales et sociales, au cœur de la proposition d'investissement du produit financier, celui-ci se donne sur une poche d'investissement minimale pour objectif d'investir dans des sociétés et/ou émetteurs identifiés comme 'durables' selon une méthodologie interne, propre à Crédit Mutuel Asset Management.

Les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies sont utilisés comme cadre de référence pour déterminer les investissements qui peuvent contribuer à un objectif environnemental ou social.

Le produit financier cherche ainsi à encourager les sociétés et/ou émetteurs les mieux disants en matière de pratiques environnementales, sociales et de gouvernance, tout en valorisant et encourageant ceux et celles qui démontrent aussi d'une contribution avérée à la réalisation d'objectifs environnementaux et/ou sociaux, notamment de par leurs activités.

La section sur la proportion d'investissement durable du produit sur la période, par rapport à son minimum d'engagement démontre l'effort mis en œuvre pour orienter le financement vers des sociétés qui ont de bonnes pratiques de durabilité.

Les seuils quantitatifs minimums que la société de gestion s'est fixé pour l'investissement durable sont consultables dans la Politique d'Investissement Responsable disponible sur le site internet de Crédit Mutuel Asset Management.

Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a notamment réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social ?

Crédit Mutuel Asset Management a établi un cadre d'identification des principales incidences négatives pour permettre l'évaluation des préjudices importants pouvant venir affaiblir la proposition d'investissement durable. Il permet d'évaluer la capacité des sociétés sélectionnées à gérer le potentiel impact négatif de leurs activités sur les facteurs de durabilité E et S (Do No Significant Harm).

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération ?

Les indicateurs PAI pris en compte permettent de mesurer l'impact négatif potentiel des investissements sur la durabilité. En attente de seuils spécifiés par les régulateurs, comme indiqué par les autorités européennes de surveillance (AES) dans leur déclaration de clarification du 2 juin 2022, Crédit Mutuel Asset Management s'appuie donc sur ses travaux d'analyse interne et sa base propriétaire ESG afin d'analyser l'impact négatif d'une entreprise sur l'environnemental et le social et sociétal. Notre modèle permet ainsi de codifier (attribution de points) chaque société analysée en fonction des réponses obtenues sur les critères sélectionnés.

Tous les indicateurs PAI du tableau 1 de l'annexe 1 des RTS sont pris en considération.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme ? Description détaillée :

Dans le cadre de sa politique d'identification des investissements durables, Crédit Mutuel Asset Management a évalué les principales incidences négatives pouvant causer des préjudices importants et ainsi affaiblir la proposition de contribution positive, environnementale et/ou sociale, identifiée dans un premier temps grâce à la proportion du chiffre d'affaires alignée avec les Objectifs de Développement Durable (ODD).

L'évaluation d'un potentiel préjudice important s'est fait sur la base:

De règles d'exclusion sectorielle concernant les activités d'investissement de secteurs à forts risques environnementaux et sociaux, comme le charbon ou l'exploitation minière

De règles d'exclusion normative concernant les armes controversées et le respect des droits humains

De l'exclusion des entreprises violant les principes du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE)

De la prise en compte des principales incidences négatives (PAI) au travers de la méthodologie et notation propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management.

Tous les indicateurs PAI (tableau 1, annexe 1 RTS) sont ici pris en considération ; soit de façon directe (indicateur de violation du Pacte Mondial des Nations-Unies et des principes de l'OCDE), soit en utilisant des éléments du score propriétaire ESG de Crédit Mutuel Asset Management comme proxy. Dans ce cas, chaque PAI a été associé à un sous-pilier du score ESG propriétaire lui correspondant.

Le modèle d'Investissement Durable développé par Crédit Mutuel Asset Management a donc permis la prise en compte des incidences négatives et des principes directeurs de l'OCDE et des Nations-Unies en amont de l'investissement, évitant ainsi toute exposition à une société ou émetteur identifié comme pouvant causer un préjudice important sur le plan environnemental ou social.

La taxonomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxonomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxonomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité ?

La prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité par le produit financier se fait de trois façons :

1. Par l'application de politiques d'exclusion sectorielles. Elles s'appliquent à toutes les stratégies gérées activement, y compris ce produit financier, et concernent les armements controversés, le tabac, le charbon, et les hydrocarbures. Elles permettent de se prémunir d'une exposition à de forts risques de durabilité inhérents à ces secteurs.
2. Par la notation ESG interne, qui permet de mesurer la performance ESG générale d'une société ou d'un émetteur. Elle est constituée à partir d'un éventail d'indicateurs environnementaux, sociaux, sociétaux et de gouvernance découlant d'une analyse des données brutes PAI.
3. Et par l'investissement durable, qui nécessite qu'au moins 4 des 9 critères DNSH relatifs aux PAI soient validés afin de considérer un investissement comme durable.

Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier ?

La liste comprend les investissements constituant **la plus grande proportion d'investissements** du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: 31/12/2024 au 31/12/2025

Emetteur	Secteur GICS	% Poids
CM-AM CASH ISR - Part IC		7,75
CM-AM OBLI FLEXIBLE - Part RC		4,05
CM-AM OBLI SOUVERAINS - Part RC		3,90
CM-AM CONVICTIONS USA - Part IC		3,55
CM-AM CONVERTIBLES EUROPE - Part IC		2,76
CM-AM OBLI LONG TERME - Part RC		2,55
CM-AM GLOBAL GOLD - Part RC		2,43
Muzinich Enhancedyield Short-Term Fund Hedged Euro Accumulation A Units		2,25
Candriam Bonds Credit Alpha - Part I EUR		2,16
EdR SICAV - Financial Bonds - Part NC EUR		2,14

Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité ?

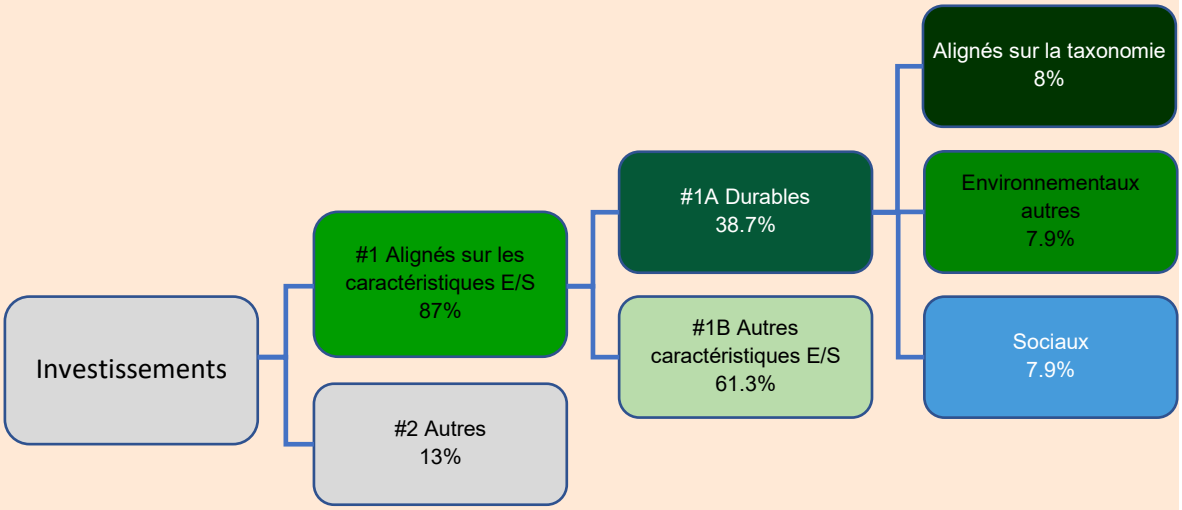
L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

A date, le produit financier a une proportion d'investissements liés à la durabilité de 38.7%.

Quelle était l'allocation des actifs ?

Pour être conforme à la taxonomie de l'UE, les critères applicables au **gaz fossile** comprennent des limitations des émissions et le passage à l'électricité d'origine intégralement renouvelable ou à des carburants à faible teneur en carbone d'ici à la fin de 2035.

En ce qui concerne l'**énergie nucléaire**, les critères comprennent des règles complètes en matière de sûreté nucléaire et de gestion des déchets.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.
La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.
La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en-carbone et dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondent aux meilleures performances réalisables.

Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés ?

Secteur GICS	% Poids
Tout	**3,8**
Financials	0,0
Consumer Discretionary	0,4
Communication Services	0,4
Industrials	0,3
Information Technology	1,7
Real Estate	0,0
Utilities	0,0
Materials	0,6
Health Care	0,0
Consumer Staples	0,4
Energy	0,0
Govies	**0,0**
Sicav	**86,2**

Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxonomie de l'UE ?

Le montant d'alignement à la taxonomie européennes est calculé à partir de la donnée reportée par les entreprises et relayée par des fournisseurs de données externes. L'alignement de chaque émetteur est pondéré par son poids en portefeuille qui explique les proportions agrégées remontées.

L'alignement calculé est de 8%

Le produit financier a-t-il investi dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire conformes à la taxonomie de l'UE[1] ?

☐ Oui

☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

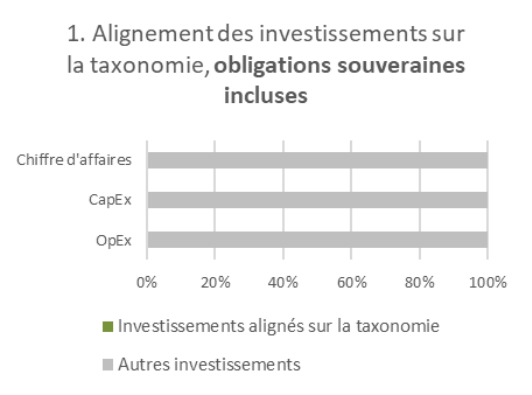
Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

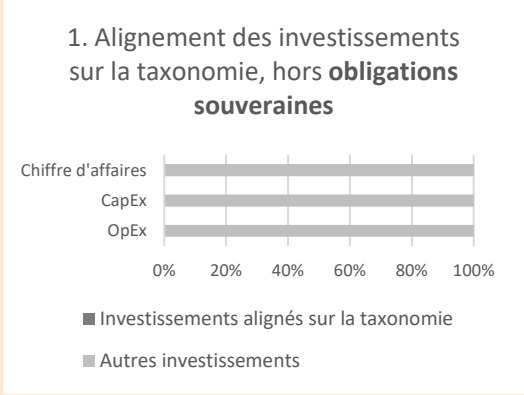
- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaitre en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxonomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxonomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxonomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines





* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines

Quelle était la proportion des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?

La part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes est la suivante :

% alignement activités habilitantes : %

% alignement activités transitoires : %

Comment le pourcentage d'investissements alignés sur la taxonomie de l'UE a-t-il évolué par rapport aux périodes de référence précédentes ?

L'alignement taxonomie à date est de 8% comparé à 0% sur la période précédente

[1] Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxonomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxonomie de l'UE – voir la note explicative dans la marge de gauche.
L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxonomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852

Quelle était la proportion d'investissements durables ayant un objectif environnement non alignés sur la taxonomie de l'UE ?

A date, la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non aligné sur la taxonomie de l'UE du produit financier était de 0%.

Quelle était la proportion d'investissements durables sur le plan social ?

A date, la proportion d'investissements durables sur le plan social était de 7.9%.

Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité, et des garanties environnementales ou sociales minimales s'appliquaient-elles à eux ?

Ce produit financier pouvait investir, dans la limite prévue au prospectus, en OPVCM de droit français ou étranger. Dans la mesure du possible, la caractéristique 'durable' des sous-jacents a été identifiée par transparence ; les actifs ont ensuite été alloués dans chacune des poches. Dans un souci de cohérence, le gérant a veillé à sélectionner des fonds disposant d'un Label ISR (ou équivalent) et/ou intégrant des considérations extra-financières ou de durabilité, afin de garantir la prise en compte de considérations environnementales, sociales et de gouvernance et ainsi de minimiser les risques de durabilité émanant de l'exposition aux fonds sous-jacents.
Une proportion de liquidités, détenue à titre auxiliaire, a permis d'assurer une réserve de liquidité et d'anticiper les éventuels mouvements liés aux souscriptions/rachats de la part des porteurs. N'héritant pas d'une caractéristique de durabilité, le cash a été comptabilisé dans la poche 'non durables'. Dans la mesure du possible, les sous-jacents des OPC (monétaires notamment) ont été analysés en transparence, et alloués entre les poches 'durables' et 'non durables' selon le modèle 'Investissement Durable' de Crédit Mutuel Asset Management. De la même manière et quand cela est possible, certains dérivés identifiés en transparence comme 'non durables' ont également été intégrés dans ces autres investissements 'non durables'.

Quelles mesures ont été prises pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Une série de contrôles de premier niveau est prévue au sein des équipes de gestion. Les contrôles de second et troisième niveau viennent compléter le dispositif, afin d'assurer le respect des contraintes de durabilité prévues dans la documentation précontractuelle.
Ceux-ci peuvent par exemple prendre la forme d'assurer :
- un taux de couverture des caractéristiques extra-financières satisfaisant tel que décrit dans la documentation précontractuelle et ci-dessus.
- le respect des critères de sélectivité / amélioration du produit.
- l'application des politiques d'exclusions sectorielles
- la qualification d'investissement durable et le respect, à tout moment, du pourcentage minimum affiché dans la documentation précontractuelle.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Le Fonds n'a pas d'indice de référence durable.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

En quoi l'indice de référence différait-il d'un indice de marche large ?

Le Fonds n'a pas d'indice de référence durable.

Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?

Non applicable

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Le Fonds n'a pas d'indice de référence durable.

Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marche large ?

Libellé	Code ISIN	Type de part	Date VL Début	VL Début	Date VL Fin	VL Fin	Performance (en %)
FLEXIGESTION PATRI (IC)	FR0014000HA9	C	31/12/2024	104 168,30000	31/12/2025	111 189,46000	6,7402
FLEXIGESTION PATRI (RC)	FR0010259424	C	31/12/2024	32,33000	31/12/2025	34,38000	6,3409
FLEXIGESTION PATRI (S)	FR001400FQM9	C	31/12/2024	1 080,28000	31/12/2025	1 150,79000	6,5270

Le fonds n'a pas de benchmark.

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement FLEXIGESTION PATRIMOINE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025
Fonds Commun de Placement
FLEXIGESTION PATRIMOINE
128, boulevard Raspail - 75006 Paris

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Fonds Commun de Placement
FLEXIGESTION PATRIMOINE

128, boulevard Raspail - 75006 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif FLEXIGESTION PATRIMOINE constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (« private company limited by guarantee »).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et règlementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Nicolas Duval Arnould
KPMG le 09/04/2026 20:21:14

Nicolas Duval-Arnould
Associé